

LES CHIFFRES CLES DE L'AGRICULTURE DANS LES COTES D'ARMOR

■ Une activité dominante : l'élevage

En 2010, les Côtes d'Armor comptaient 8 458 exploitations agricoles, soit 27,4% des exploitations bretonnes (source : MSA). Le département perd 2,2% de ses exploitations entre 2009 et 2010.

Dans le département, plus de 80% des exploitations sont spécialisées en élevage, dont (source : Agreste - RA 2010, champ des exploitations moyennes et grandes) :

- 34% en production laitière spécialisée,
- 18% en élevages de porcs,
- 15% en élevages de volailles,
- 7% en élevages bovins (viande et mixtes lait-viande).

Parmi les autres exploitations, 8% sont orientées en grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures générales) et 2% en légumes, fleurs et horticulture.

La SAU (Surface Agricole Utilisée) moyenne par exploitation est de 46 ha (Bretagne : 48 ha). Celle des grandes et moyennes exploitations est de 56 ha (Bretagne : 60 ha).

Avec une SAU de 438 000 ha, 63% de la surface totale du département est consacrée à l'agriculture (60% pour la Bretagne).

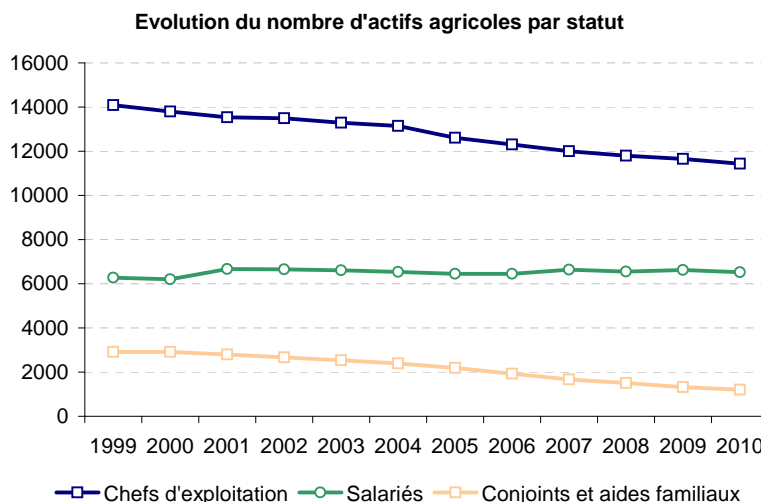
■ Une diminution du nombre d'actifs agricoles

■ Une baisse des actifs familiaux et une légère augmentation de l'emploi salarié

La production agricole occupe 19 157 actifs dans les Côtes d'Armor, soit 27,3% des actifs agricoles bretons.

Entre 2000 et 2010, le nombre d'actifs familiaux baisse de 24%. Par contre, le salariat augmente de 5% sur cette période. Au total, le nombre d'actifs agricoles diminue de 16% sur ces 10 années.

Aussi, la part du salariat dans l'emploi agricole est passée de 27,1% en 2000 à 34% en 2010.



Source : OESR MSA

LES CHEFS D'EXPLOITATION

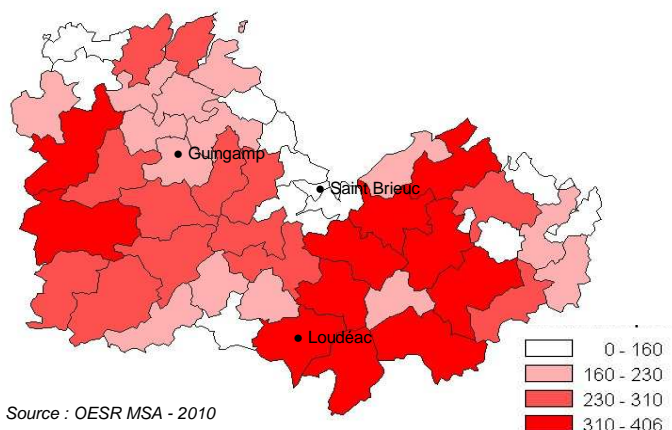
En 2010, les Côtes d'Armor totalisent 11 441 chefs d'exploitation répartis sur 8 548 sièges d'exploitation.

■ Des chefs d'exploitation plus nombreux dans les cantons situés entre Matignon et Loudéac

Les cantons de la zone allant de Matignon à Loudéac (à l'est du département), ainsi que ceux de Callac et de Plouaret (à l'ouest), sont ceux qui comptent le plus grand nombre de chefs d'exploitation.

Les cantons de Broons, de Moncontour et de Callac sont en tête avec respectivement 406, 398 et 391 agriculteurs.

Chefs d'exploitation par canton

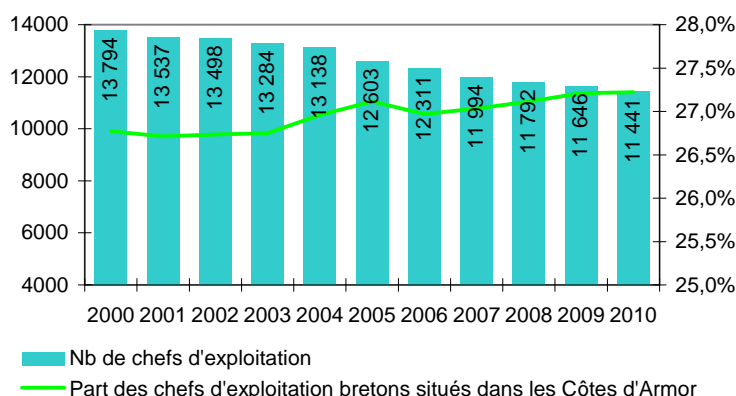


■ Une diminution continue du nombre de chefs d'exploitation

Sur les 10 dernières années, les Côtes d'Armor ont perdu plus de 17,1% de leurs chefs d'exploitation (soit une baisse annuelle moyenne de 1,9%).

En 2010, ils représentent 27,2% des agriculteurs bretons.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation



Source : OESR MSA

■ Augmentation de la part des chefs d'exploitation en société

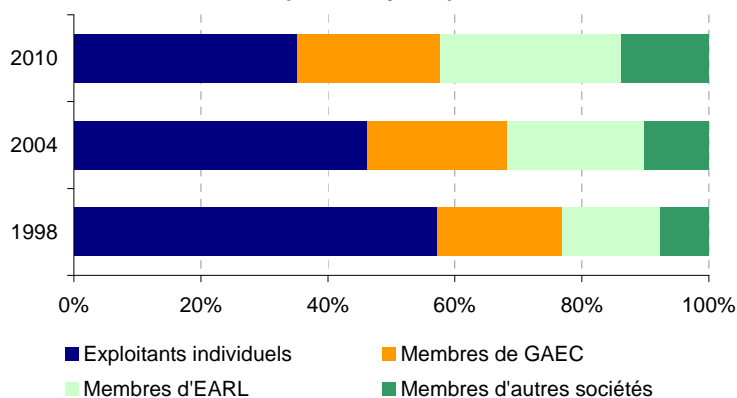
Les exploitants individuels représentent 35% des agriculteurs en 2010 (contre 57% en 1998).

La part des membres de GAEC augmente légèrement (de 20 à 23% entre 1998 et 2010), mais leur nombre, après avoir été à peu près stable jusqu'en 2005, diminue depuis. Concernant les membres d'EARL et d'autres sociétés, les valeurs relatives et absolues sont en augmentation.

Au total, 65% des agriculteurs travaillent en société en 2010.

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Evolution de la répartition des chefs d'exploitation par statut juridique

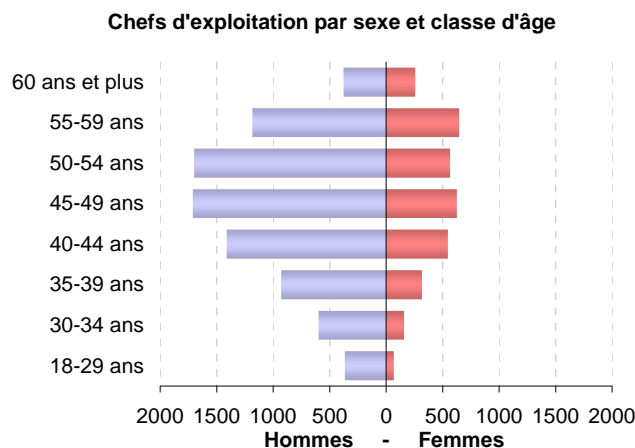


Source : OESR MSA

■ 21,5% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans

L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 46,8 ans, contre 43,9 ans en 2000. La population des agriculteurs vieillit donc. 21% ont moins de 40 ans en 2010 (36% en 2000), et 41% ont plus de 50 ans (32% en 2000).

27,7% des chefs d'exploitation sont des femmes (25,6% en 1992). Leur part augmente avec l'âge : elles représentent 31% des exploitants de plus de 50 ans.



LES EMPLOYEURS ET LES SALARIÉS

EN PRODUCTION AGRICOLE

■ 3 991 entreprises agricoles ont employé 6 520 salariés en ETP (Equivalent Temps Plein)

3 991 entreprises agricoles ont employé de la main d'œuvre salariée au moins une fois au cours de l'année 2010. Au 31/12/10, on en comptabilisait 2 656. La part des agriculteurs employeurs progresse : 51% ont eu recours à du salariat au moins une fois pendant l'année 2010, contre 27% en 2000.

Les employeurs agricoles occupent l'équivalent de 6 520 salariés à temps plein en 2010. Mais le nombre de salariés agricoles en contrat varie entre 8 000 et 12 000 selon les moments de l'année en raison de la saisonnalité de certaines activités.

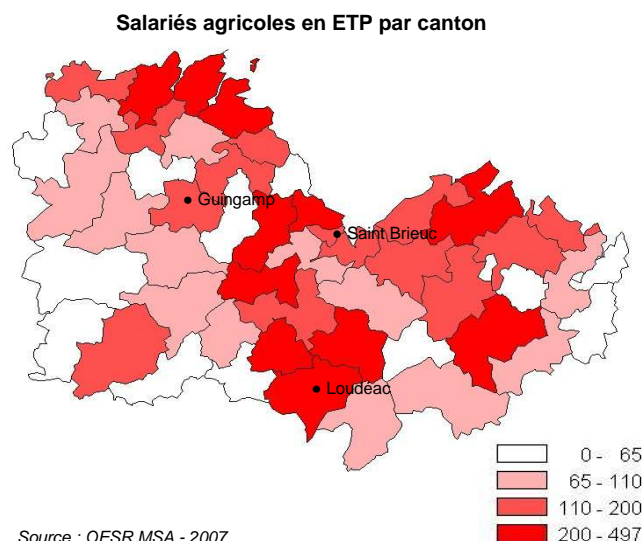
Le nombre d'ETP salariés est passé de 4 020 en 1990, à 6 200 en 2000 (soit +4,4% par an en moyenne entre 1990 et 2000), et à 6 520 en 2010 (soit +0,5% par an en moyenne entre 2000 et 2010). Ainsi, le salariat agricole a fortement augmenté au cours des années 90. Par contre, la progression est beaucoup plus limitée depuis le début des années 2000.

■ Des salariés surtout localisés dans les zones de productions légumières, avicoles et porcines

Les salariés travaillant en productions légumières, horticoles et en conchyliculture se concentrent sur la côte ouest du département, de Tréguier à Paimpol.

Les salariés en aviculture sont présents dans le centre du département, autour de Plouguesnast. En production porcine, ils sont surtout dans les secteurs autour de Lamballe et de Loudéac.

Le secteur du paysage génère de l'emploi salarié principalement sur la côte et dans l'agglomération de Saint Brieuc.



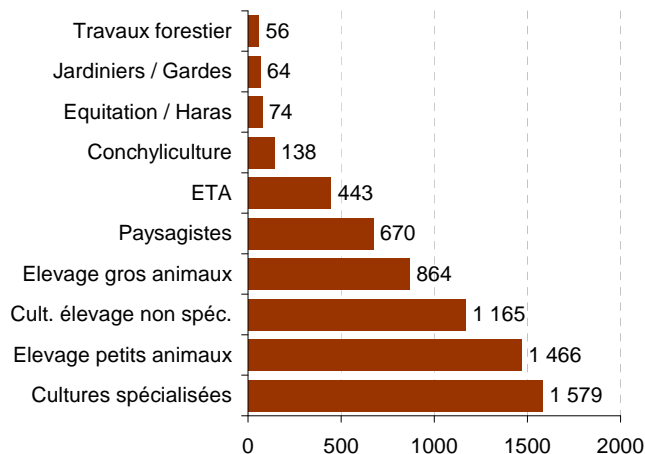
■ L'emploi salarié domine en cultures spécialisées ; suivent ensuite les différentes activités d'élevage

L'emploi salarié en cultures spécialisées (maraîchage, horticulture ornementale...) domine avec 24% des ETP en 2010. Les activités d'élevages spécialisés et de cultures et élevages non spécialisés regroupent 4 210 ETP, soit 41% des salariés agricoles du département.

Les Côtes d'Armor regroupent 49% des salariés de la région en élevages spécialisés de petits animaux.

Si l'emploi salarié agricole a gagné 1% en 2009, il perd 1,5% en 2010. En deux ans, le salariat diminue en élevages spécialisés de petits animaux (-7,3%) et en conchyliculture (-12,3%, en raison du problème de mortalité des jeunes huîtres depuis 2008).

Salariés ETP par domaine de production



Source : OESR MSA - 2010

Voir le détail sur les domaines de production dans l'encadré page 6.

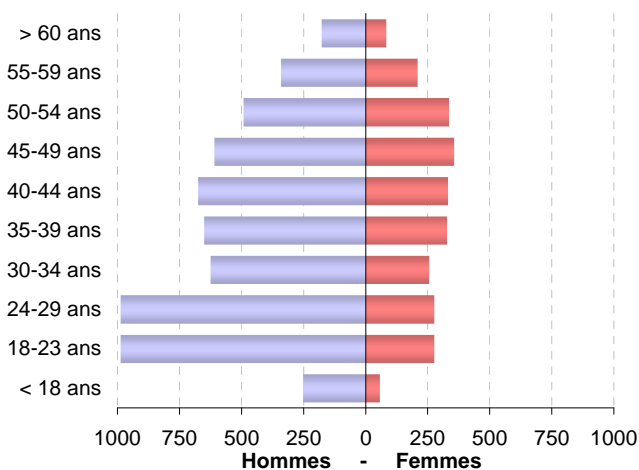
■ Une population salariée jeune et majoritairement masculine

34% des salariés ont moins de 30 ans. Ceux de plus de 50 ans représentent 20%.

30% des salariés sont des femmes. Elles sont particulièrement présentes en élevages spécialisés de petits animaux (41% des salariés de ce secteur), en cultures spécialisées (38%), en conchyliculture (35%), et dans les activités liées au cheval (52%).

* Les données sur les salariés par classe d'âge sont fournies par classe de 5 années, sauf celles des 18 à 29 ans (12 années). Pour une meilleure lisibilité du graphique, la classe d'âge "18-29 ans" est scindée en deux parties égales.

Salariés agricoles par sexe et par classe d'âge



Source : OESR MSA - données au 31/12/10

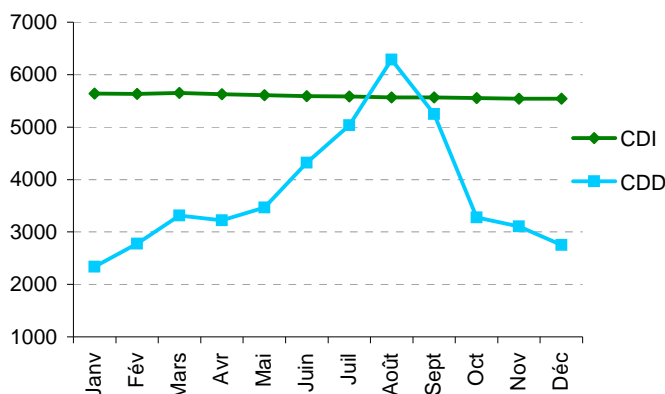
■ Une majorité d'emplois en CDI

Logiquement, le nombre de salariés en CDI est assez stable sur l'année (malgré une légère baisse de 1,7% entre début et fin 2010). En moyenne sur l'année, les CDI représentent 60% des contrats de travail.

Le nombre de salariés en CDD évolue au fil des mois en raison de la saisonnalité de certaines activités agricoles, en particulier le maraîchage et le machinisme (ETA, CUMA). Le pic des salariés en CDD est atteint en août avec près de 6 300 contrats au 31/08/10.

Au total, ce sont 24 700 contrats qui sont signés en agriculture sur une année.

Evolution mensuelle du nombre de salariés par nature du contrat



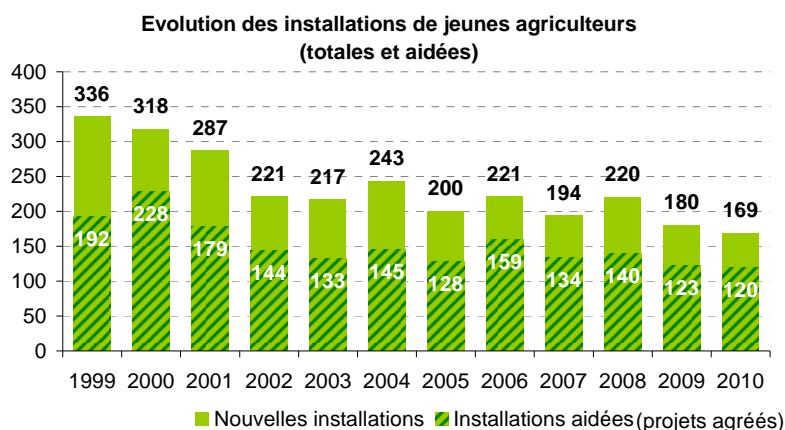
Source : OESR MSA - 2010

L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

■ Une tendance à la baisse du nombre d'installations de jeunes agriculteurs

En 2010, 169 jeunes agriculteurs se sont installés dans les Côtes d'Armor (jeunes de moins de 40 ans, *source : MSA*), soit 26% des installations de la région.

Sur les 5 dernières années, 7 jeunes agriculteurs sur 10 ont bénéficié des aides à l'installation (DJA : Dotation Jeune Agriculteur).



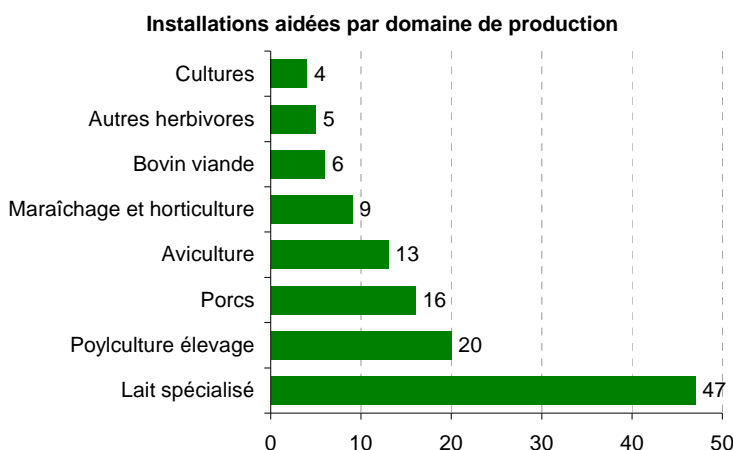
Sources : OESR MSA & CRAB - service ODASEA

■ 4 installations aidées sur 10 se font en production laitière spécialisée

Le lait représente 39% des installations aidées en 2010. Viennent ensuite la polyculture élevage (17%), le porc (13%) et l'aviculture (11%).

En 2009 et 2010, les installations aidées en aviculture (respectivement 11 et 13) sont bien supérieures à celles enregistrées entre 2005 et 2008 (3 à 5 selon les années).

Toujours sur 2009 et 2010, 53% des installations avicoles de la région se sont réalisées dans les Côtes d'Armor, et 33% en porc.

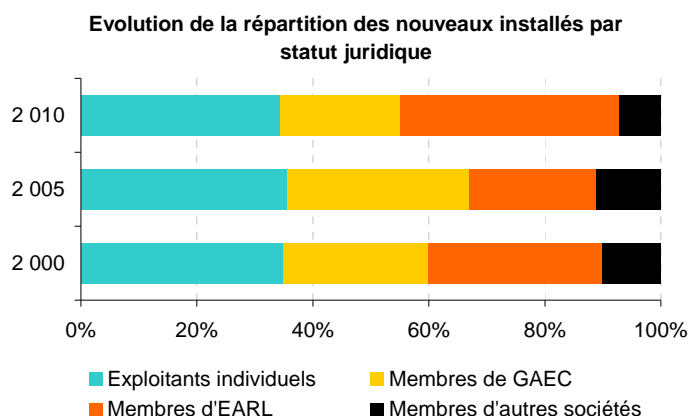


Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ Les deux tiers des installations se font en société

Si la part des installations en société est stable entre 2000 et 2010 (66%), celle-ci avait progressé durant la période précédente (49% en 1990 et 55% en 1995).

Après avoir augmenté jusqu'à 31% en 2005, la part des installations en GAEC diminue ensuite ; elle est de 21% en 2010. Inversement, si la part des installations en EARL a diminué entre 2000 et 2005, elle regagne du terrain pour atteindre 38% en 2010. Par contre, en valeur, le nombre d'installations en EARL passe de 94 à 64 entre 2000 et 2010.



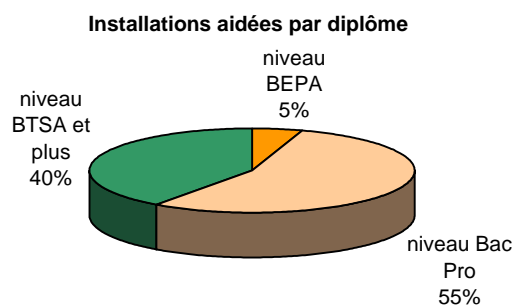
Source : OESR MSA

■ Un niveau de formation des jeunes agriculteurs toujours plus élevé

En 2010, 95% des installations aidées ont concerné des personnes ayant au minimum le niveau Bac ou BPREA (88% en 2005).

40% des jeunes agriculteurs ont un BTSA ou un diplôme de niveau supérieur en 2010, contre 24% en 2005.

L'âge moyen lors de l'installation est de 30 ans.



Source : CRAB - service ODASEA - 2010

■ Le renouvellement des chefs d'exploitation : une installation pour près de 3 départs

En moyenne sur les 5 dernières années (2006/2010), on compte une installation de jeunes agriculteurs pour 2,9 cessations d'activité d'agriculteurs (soit un taux de renouvellement de 34%). Parmi ces cessations, 2,1 correspondent à des départs à la retraite, et 0,9 à des départs anticipés.

Après avoir diminué, le taux de renouvellement des chefs d'exploitation a tendance à augmenter ces dernières années : il est passé de 27% en 2005 à 37% en 2010.

Sources

Les données sur l'emploi agricole et sur l'installation des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Celles sur les installations aidées (nombre de dossiers de demande d'aide à l'installation [DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs] agréés en CDOA [Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture]) sont issues du service ODASEA de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire Emploi Formation de l'Agriculture de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.

Définitions

Salariés en ETP (Equivalent Temps Plein) : nombre théorique de salariés que l'on obtiendrait si le volume horaire déclaré correspondait entièrement à des salariés réalisant 1820 heures par an (base 35h).

Nombre de salariés : nombre de contrats de travail salariés comptabilisé à un moment précis de l'année (le 31 décembre ou le dernier jour de chaque mois).

Détail des domaines de production (APE - Activité Principale Exercée) - MSA

Cultures spécialisées : maraîchage, horticulture, pépinières, arboriculture...

Elevages spécialisés de gros animaux : porcs, bovins, ovins, caprins...

Elevages spécialisés de petits animaux : aviculture (volaille, oeuf, couvoirs, ramassage de volailles), cuniculture, apiculture, pisciculture...

Equitation, haras : entraînement, dressage, haras

Conchyliculture : élevage de coquillages (moules, huîtres...), hors élevages affiliés à l'ENIM (Etablissement national des invalides de la marine)

Culture et élevage non spécialisés : polyculture élevage, y compris les services de remplacement et les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)

Travaux forestiers : sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes (hors ONF - Office National des Forêts)

ETA : Entreprises de Travaux Agricoles

Paysagistes : entreprises paysagistes du secteur privé

Jardiniers, gardes : jardiniers, jardiniers-gardes de propriété, gardes forestiers, gardes chasse et gardes pêche

Publication : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne - Maison de l'Agriculture - ZAC Atalante Champeaux
Rond point Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES cedex

Tél : 02.23.48.27.85

Fax : 02.23.48.27.48

Courriel : anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

OBSERVATOIRE EMPLOI FORMATION DE L'AGRICULTURE

avec la participation des organismes professionnels : FRSEA, JA Bretagne, Chambres d'Agriculture, CPRE, MSA, Groupama, Crédit Agricole, Coop de France Ouest

avec la contribution financière du CASDAR (compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural")